



Bruxelles, le 19 mars 2020
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2017/0121(COD)

6732/20
COR 1

CODEC 172
TRANS 108
SOC 142
EMPL 119
MI 69
COMPET 111

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL établissant des règles spécifiques en ce qui concerne la directive 96/71/CE et la directive 2014/67/UE pour le détachement de conducteurs dans le secteur du transport routier et modifiant la directive 2006/22/CE quant aux exigences en matière de contrôle et le règlement (UE) n° 1024/2012 (première lecture) - Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil

Page 2, le point 5 est à remplacer par:

"5. Le 20 février 2020, le Conseil est parvenu à un accord politique sur la position du Conseil en première lecture concernant le projet de **directive** susmentionné⁵."

⁵ Conformément à la lettre du 23 janvier 2020, adressée par le président de la commission des transports et du tourisme du Parlement européen au président du Coreper, le Parlement européen devrait, lors de sa deuxième lecture, approuver la position du Conseil en première lecture sans amendement.